

Relevé de décisions

Commission Accessibilité handicapés

Réunion du mercredi 25 mai 2016 à 18h00

Etaient présents :

- Henri Saint-Jean
- Pascale Lespade
- Jean-Noël Magis
- Pantxo Michelena
- Yvette Heguy

Etaient excusées :

- Bernadette Jougleux
- Eliane Aizpuru

Henri Saint-Jean présente les résultats du « **BAROMETRE DE L'ACCESSIBILITE** » de 2015. La commune se hisse à la 10ème place avec une moyenne de 12/20 (sans mention) soit une hausse de 5,5 points par rapport à 2014. Plusieurs raisons expliquent cette évolution :

- Les travaux d'embellissement du centre-ville qui ont amélioré sensiblement la qualité du cheminement pour personnes à mobilité réduite,
- le dépôt d'un dossier d'ADAP

Bien entendu, tout est perfectible. A ce titre, la commission finalisera à l'occasion d'une prochaine réunion une fiche signalétique de tous les bâtiments communaux, sur la base du travail effectué dans le cadre de l'ADAP.

Yvette fait un bilan des travaux réalisés sur la place de l'église. Des points sont à améliorer :

- le passage piéton devant les feux tricolores pour lequel une bande de guidage et une amélioration des bandes podotactiles doivent être réalisées. Ces aménagements seront réalisés dans le cadre des travaux toujours en cours sur la place de l'église.
- Fonctionnement des feux sonores à revoir

Autres points soulevés :

- rue des basques : revêtement provisoire à réaliser sur le trottoir suite à l'enlèvement du chêne. En effet, la présence de rubalise avec piquets métalliques non protégés n'est pas satisfaisant.
- Café des allées : revoir le positionnement du pot de fleurs
- Escalier devant le café Pil-Pil : absence de contraste

Une matinée de mise en situation sera programmée en octobre (8-15 ou 22 à 10h00). Les membres du conseil municipal sont invités pour l'occasion. Lors de cette matinée nous serons accompagnés de Lionel PEANT. Le parcours pressenti débutera au fronton, nous cheminerons vers l'église en empruntant les rues de chiquito et des terrasses, nous reviendrons vers la mairie par la RD 918, pour débriefer autour d'un petit apéritif.

Concernant la programmation des travaux sur les bâtiments communaux, la commission propose le classement suivant :

1. CMS
2. Larrazkena
3. ZABALKI
4. Piscine
5. mairie – perception
6. stade de rugby – WC église

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h00.